



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question écrite n° 103142

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'aide apportée par la France à la Tunisie en cette période déterminante pour son avenir. Alors que l'aide de l'Union européenne à ce pays en transition vers la démocratie a été jugée ridicule par le gouvernement tunisien, la France a une occasion historique de corriger un peu la très mauvaise image qui est la sienne auprès des opinions publiques arabes suite à son attitude, notamment durant la révolution tunisienne. Cette opportunité, c'est celle de venir en aide à un peuple ami, à une révolution démocratique à laquelle tous les républicains veulent croire. Afin d'appuyer et de contribuer, à la place qui est la nôtre, à la transition démocratique en Tunisie, une aide économique, dirigée en particulier vers la jeunesse nombreuse et souvent diplômée de ce pays, est indispensable tout comme un soutien concentré sur les produits de première nécessité et un appui politique respectueux de la souveraineté du peuple tunisien. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer les détails du plan français d'aide à la Tunisie.

Texte de la réponse

En raison de nos liens historiques avec ce pays ami, la France se trouve aux côtés du peuple tunisien. Si quelques retards dans la réaction française ont pu créer des incompréhensions de part et d'autre de la Méditerranée, les malentendus sont aujourd'hui apaisés et le temps est maintenant celui de la reconstruction. À cette fin, la France a proposé à la Tunisie une aide de 350 Meuros pour la période 2011-2012, afin de l'aider à réussir sa transition démocratique, économique et sociale. Ces montants seront versés rapidement, par l'intermédiaire de l'Agence française de développement et sous forme de prêts à taux bonifiés. Cette aide économique s'inscrit dans un plan d'action plus large dont le Premier ministre a présenté le contenu au cours du conseil des ministres du 16 février 2011. Celui-ci, présenté aux autorités tunisiennes par notre ambassadeur en février, comporte trois volets : accompagner la mise en place de la démocratie et de l'État de droit et lutter contre la corruption ; contribuer à la modernisation de l'économie et au développement de l'emploi ; multiplier les contacts avec la société civile. La France mobilise ses partenaires du G8 et les institutions internationales en faveur des pays du sud de la Méditerranée engagés dans une transition démocratique. Tel est le sens du partenariat de Deauville, lancé lors du sommet du G8 les 26 et 27 mai derniers, partenariat dans lequel la Tunisie a naturellement toute sa place.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103142

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2602

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8742